

DELIBERATION N° 04/10.2023

-- -- -- -- --

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le douze octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Bruno CELLIER, Maire de la commune de Sebourg.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 07.10.2023

Etaient présents : Bruno CELLIER - Didier LENNE – Philippe MARCHAL - Frédéric ELU - Dominique BUSSIGNIES - Claudie DURIEUX - Christiane DENORME - Guillaume CELLIER – Brigitte HARLAUX - Guy JATIVA - François LO PRESTI – Mathilde POLACCI – Isabelle HUBLART – Florence LIENARD - Jean-Marc BERNARD – Freddy SZYMCZAK

Absent(e)s et excusé(e)s avec procuration :

Thomas HALLUIN qui a donné procuration à Guillaume CELLIER

Pierre PLACE qui a donné procuration à Dominique BUSSIGNIES

Martine BAURIN qui a donné procuration à Claudie DURIEUX

Nomination d'un secrétaire de séance : Mathilde POLACCI

OBJET : Autorisation donnée à M. le Maire ou à M. Lenne 1^{er} Adjoint en délégation de signer la Déclaration Préalable pour la réfection de la toiture de la Salle des Fêtes

Après avoir exposé le projet de réfection de la toiture de la salle des fêtes, l'assemblée accorde à l'unanimité, la délégation de signature à M. le Maire ou à M. Didier Lenne 1^{er} Adjoint, afin de signer la DP ad'hoc et tous documents s'y rapportant.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Publié sur le site Internet le 18.10.2023
Envoyé et reçu au contrôle de légalité
le 18.10.2023 Numéro unique de
télétransmission ID 059-215905597-
20231012-231018_D1142SY-DE

La Secrétaire,

Mathilde POLACCI



Le Maire,

Bruno CELLIER